



Roquecourbe-Minervois, le 18 février 2022

Chers Concitoyens,

En ce début d'année, je viens vers vous pour vous donner quelques informations sur les travaux à venir sur notre commune.

Je souhaite, au préalable, vous redire combien je suis désolée de la gêne occasionnée par les différents travaux de voiries nécessaires aux branchements des fermes photovoltaïques et de l'antenne de téléphonie mobile. Si cela n'est pas tout à fait terminé, cela ne saurait tarder. **Merci donc une nouvelle fois pour votre patience.**

### Les réseaux d'eau potable

Vous le savez, la question de l'eau potable est prégnante pour les élus que nous sommes et nous sommes très attentifs à la qualité de l'eau que nous vous distribuons. La vigilance de nos agents est quotidienne et les résultats des analyses réalisés au hasard tous les 2 mois sur les installations de la ville en sont la preuve puisqu'il en ressort systématiquement que nous distribuons une eau « **conforme aux exigences de qualité en vigueur** ».

Comme je vous l'avais annoncé précédemment, et suite au Schéma Directeur de l'Eau Potable que nous avons réalisé en 2019, nous allons commencer nos travaux par la conduite principale qui est vieille de plus de 60 ans et qui doit être remplacée avant que des fuites trop importantes n'apparaissent (cette 1<sup>ère</sup> tranche ira du Château d'Eau au croisement route de Montbrun/Route de Castelnaud en passant par le chemin de Lécune). Le coût de cette première tranche s'élève à 86 500 € HT et nous avons obtenu des subventions de l'Etat pour 17 300 € et du Département pour 25 950 €. Les études sont terminées et nous avons lancé les appels d'offres pour la réalisation des travaux. Nous espérons la fin de ces derniers pour l'automne prochain.

### L'aire de loisirs dite « du boulodrome »

Le projet suit son cours, comme vous le savez nous avons déjà une proposition d'aménagement faite par le CAUE et nous allons maintenant demander le chiffrage de celle-ci par l'Agence Technique Départementale et/ou par un bureau d'architecture paysagère. Viendra ensuite le moment des appels d'offres et de la réalisation du projet.

### Remplacement des candélabres aux lotissements Hieros 1 et 2 et création de l'éclairage public chemin de Canelle

Il s'agit pour nous de travailler, toujours conformément à nos engagements, en direction d'un mieux vivre qui soit respectueux de l'environnement et économique. Assez vieux, et munis d'ampoules énergivores, les candélabres de ces deux lotissements ont besoin d'être remplacés ou déplacés afin de répondre aux normes environnementales d'éclairage public. La demande de subvention auprès du SYADEN a été déposée dans ce but en octobre 2021 et a été acceptée. Nous recevons actuellement les entreprises habilitées afin de recueillir leurs propositions et leurs devis. D'autre part, afin de répondre aux différentes demandes d'amélioration que vous avez formulées, nous prévoyons de créer des points lumineux sur le Chemin de Canelle et de renforcer l'éclairage public sur la place des muriers.

## Le Foyer Municipal et sa mise aux normes.

Vous le savez, des contraintes techniques (ouvrage d'art souterrain) nous ont empêchés de réaliser l'agrandissement de la Salle des Fêtes prévu devant l'entrée actuelle. C'était l'endroit choisi pour y positionner un hall accessible et 1 WC PMR (pour les personnes à mobilité réduite). Suite à ce contretemps nous avons envisagé et fait étudier par un architecte des travaux d'aménagement à l'intérieur du foyer. Cela impliquait une réduction de la salle principale et de notre avis, un coût somme toute assez élevé.

Puis en 2018 s'est présentée à nous l'opportunité d'acquérir le **Caveau de Roquecourbe** mis en vente par la Cave Coopérative Le Progrès de Puichéric qui en est le propriétaire (juste en face de la Salle des Fêtes actuelle). L'ancien Conseil Municipal avait anticipé des achats potentiels dès 2014 en positionnant ce bâtiment (entre-autre) dans les biens préemptables par la commune par délibération du 06 octobre 2014 modifiée par délibération du 30 avril 2015. L'objectif étant d'y réaliser des infrastructures communales. Le prix de vente très bas pour un tel bâtiment (110 000 €), son positionnement au cœur du village et l'espace important du parking attenant, nous avait convaincus à l'époque de préempter, avec comme projets d'y réaliser une salle des fêtes aux normes d'accessibilité conformes, des ateliers pour les agents techniques, un garage pour les véhicules communaux, un parking pour désengorger les rues de notre village et des espaces professionnels. Nous avons également envisagé des projets culturels à vocation intercommunale en collaboration avec la Communauté de Communes, ce qui aurait dynamisé notre petit village et lui aurait donné une envergure touristique non négligeable. Malheureusement le tribunal, saisi par un acheteur potentiel afin de bloquer notre préemption, vient de nous débouter dans ce projet estimant entre-autre que « *la réalité d'aucun projet d'action ou d'opération d'aménagement n'est démontrée, pas plus qu'un projet suffisamment précis et identifié* ».

Déroutant et incompréhensible pour nous mais nous en prenons acte et nous n'irons pas plus loin. Cependant rassurez-vous chers concitoyens, vos élus ne sont pas en panne d'idées et nous allons réétudier et améliorer l'option « aménagement » du foyer actuel. Par contre, nos services techniques resteront là où ils sont et c'est bien dommage mais nous ne pouvons guère faire autrement pour l'instant. Bien sûr, voyons le bon côté des choses, la somme de 110 000€ placée sur un compte de la Caisse des Dépôts sera réaffectée à d'autres projets d'investissement. Nous ferons différemment mais toujours pour le bien de la Commune et dans l'intérêt général, soyez-en certains.

## WC Publics.

Là aussi la question de l'accessibilité se pose et nos agents ont déjà commencé à détruire 2 WC sur les 3 existants (qui étaient déjà condamnés) afin de les transformer en 1 WC PMR. Reste la rampe d'accès pour laquelle nous devons demander un accord au Département pour utiliser une partie de la voie publique (comme nous l'avons fait pour la rampe de la Mairie)

Vous le voyez, les projets et les chantiers ne manquent pas et notre enthousiasme pour améliorer votre quotidien est intact ! Nous resterons fidèles à nos engagements et à votre confiance.

Très cordialement à toutes et tous, et je reste avec toute mon équipe, disponible pour tout complément d'informations.

**Corinne Giacometti,**  
**votre Maire,**  
**et le Conseil Municipal.**

